



**TITRE RNCP**

**Responsable ressources humaines**

**NIVEAU D'ENTRÉE**  
Bac+2(niv.5)ou  
Bac+3 (niv.6)

**NIVEAU DE SORTIE**  
Bac+4 (niv.6)

**CRÉDITS**  
60 ECTS

**CODE DIPLÔME**  
CPN0400A

**PUBLIC CONCERNÉ  
ET CONDITIONS D'ACCÈS EN L3**

Toute personne engagée dans la vie active (salariés, demandeurs d'emploi).

- Diplôme bac+3 dans la spécialité RH : accès direct ;
- Diplôme bac+3 hors RH : 4 UE de prérequis en sus ;
- Diplôme bac+2 dans la spécialité RH : 5 UE de prérequis en sus ;
- Diplôme bac+2 hors RH : 6 UE de prérequis en sus.

Vous pouvez bénéficier de dispenses au vu de votre formation antérieure et/ou de votre expérience professionnelle.

Les élèves titulaires d'un bac+2 ou bac+3 ayant obtenu le certificat Assistant RH (CC41) accèdent directement à la formation sans prérequis.

Les élèves bac+2 ou bac+3 ayant obtenu le certificat de compétence Gestionnaire de paie (CC1.16) doivent suivre DRS102 (Droit relations collectives).

**COMPÉTENCES VISÉES**

- Conduire des bilans de compétences.
- Réaliser des expertises et mettre en oeuvre des actions de prévention auprès des CHSCT.
- Former et intervenir en matière de santé mentale au travail, de stress et de prévention des conflits.
- Installer, développer et/ou renouveler les modalités du dialogue social pour développer la santé et/ou santé mentale au travail.

**MÉTIERS ET DÉBOUCHÉS**

Le champ d'action du RRH varie, allant du statut de spécialiste à celui du généraliste : adjoint au DRH, responsable de l'administration du personnel, responsable RH, responsable d'une politique RH (recrutement, formation, emploi et carrière, diversité, relations sociale, etc.), consultant en cabinet de conseil.

**CALENDRIER**

L'année est organisée en 2 semestres : semestre 1 (S1) d'octobre à février/mars et semestre 2 (S2) de février/mars à juin.

**• Parcours diplômant**

Le cursus est proposé selon une programmation permettant d'optimiser la durée de la formation, compatible avec une activité professionnelle.

**• Unités d'enseignement « à la carte »**

Vous avez toute liberté pour effectuer votre choix parmi l'ensemble des unités d'enseignement (UE) qui vous sont proposées.

Plannings des UE sur :

[www.cnam-paysdelaloire.fr](http://www.cnam-paysdelaloire.fr) rubrique Inscriptions. D'autres UE proposées à distance sont disponibles au niveau national. Renseignez-vous auprès de nous.

**LES COURS**

**Cours à distance via Internet :** autoformation avec accompagnement par un enseignant(e) (en individuel ou collectif). Utilisation de supports numériques (documents pdf, documents sonorisés, vidéos interactives, quiz d'autoévaluation...) et échanges en classes virtuelles par visioconférence (en direct ou en différé), messagerie, forums, chat...

**• Cours du soir ou le samedi matin + travail à distance :** séances de cours au Cnam en moyenne tous les 15 jours avec travail via Internet entre les séances

**Cours du soir ou le samedi matin :** une séance de cours hebdomadaire au Cnam.

**La formation est également proposée en journée** (en alternance). Renseignez-vous dans votre centre.

**CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME**

- Avoir une note supérieure ou égale à 10 sur 20 pour chaque unité d'enseignement
- Avoir l'expérience professionnelle requise (durée, contenu)  
Durée d'expérience : soit de 2 ans dans la fonction couvrant au moins 2 domaines de la GRH, soit de 2 ans hors fonction et d'1 an dans la fonction (2 domaines RH couverts), soit de 3 ans hors fonction complétée par un stage de 6 mois dans un service RH (2 domaines RH couverts).
- Avoir validé le mémoire professionnel.

**TARIFS**

Consultables sur [www.cnam-paysdelaloire.fr](http://www.cnam-paysdelaloire.fr) rubrique Inscriptions.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

En formation à distance ou en présentiel, la pédagogie au Cnam combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Les équipes pédagogiques sont constituées en majorité par des professionnels, en lien direct avec les métiers visés. Les formateurs sont agréés par le Cnam national - Établissement public.

**MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Chaque unité (UE/US, UA) fait l'objet d'une évaluation avec une note sur 20. Les épreuves sont organisées dans le cadre d'un règlement national des examens.

**ACCESSIBILITÉ PUBLIC HANDICAPÉ**

Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap : [handi@cnam-paysdelaloire.fr](mailto:handi@cnam-paysdelaloire.fr)



**TITRE RNCP**  
**Responsable ressources humaines**

**CONTACTS**

**ANGERS**  
02 41 66 10 66  
[angers@cnam-paysdelaloire.fr](mailto:angers@cnam-paysdelaloire.fr)

**LA ROCHE/YON**  
02 51 44 98 28  
[laroche@cnam-paysdelaloire.fr](mailto:laroche@cnam-paysdelaloire.fr)

**LE MANS**  
02 43 43 31 30  
[lemans@cnam-paysdelaloire.fr](mailto:lemans@cnam-paysdelaloire.fr)

**SAINT-NAZAIRE**  
02 40 16 10 62  
[saint-nazaire@cnam-paysdelaloire.fr](mailto:saint-nazaire@cnam-paysdelaloire.fr)

**CHOLET**  
02 41 66 05 26  
[cholet@cnam-paysdelaloire.fr](mailto:cholet@cnam-paysdelaloire.fr)

**LAVAL**  
02 43 26 22 37  
[laval@cnam-paysdelaloire.fr](mailto:laval@cnam-paysdelaloire.fr)

**NANTES**  
02 40 16 10 95  
[nantes@cnam-paysdelaloire.fr](mailto:nantes@cnam-paysdelaloire.fr)

# PRÉ-REQUIS

TITULAIRES D'UN BAC+2 HORS SPÉCIALITÉ RH	
1 UE AU CHOIX	
FPG001	Initiation au management et gestion des RH 4 CR
FPG003	Projet personnel et professionnel 6 CR
CCG101	Comptabilité et contrôle de gestion 4 CR
CFA109	Information comptable et management 6 CR
FPG104	Gestion de la paie 4 CR
FPG114	Outils RH 6 CR
DRS101	Droit du travail : relations individuelles 6 CR
DRS102	Droit du travail : relations collectives 6 CR
TITULAIRES D'UN BAC + 2 DANS LA SPÉCIALITÉ RH	
FPG001	Initiation au management et gestion des RH 4 CR
FPG104	Gestion de la paie 4 CR
FPG114	Outils RH 6 CR
DRS101	Droit du travail : relations individuelles 6 CR
DRS102	Droit du travail : relations collectives 4 CR
TITULAIRE D'UN BAC+3 HORS SPÉCIALITÉ RH	
FPG104	Gestion de la paie 4 CR
FPG114	Outils RH 6 CR
DRS101	Droit du travail : relations individuelles 6 CR
DRS102	Droit du travail : relations collectives 6 CR

# PROGRAMME

FPG102	Concevoir et mettre en oeuvre les stratégies de GRH	6 CR
FPG106	TP en ressources humaines 1	6 CR
FPG107	TP en ressources humaines 2	6 CR
FPG108	Gestion des talents, GPEC, Innovations en RH	4 CR
DSY101	L'organisation et ses modèles	6 CR
FPG105	SIRH	4 CR
2 UE AU CHOIX (10 CRÉDITS MINIMUM)		
DSY005	Organisation du travail et des activités	6 CR
FAD103	Institutions et acteurs de la formation des adultes	6 CR
FAD118	Ingénierie d'une action de formation	6 CR
ERG105	Santé, performance et développement au travail	6 CR
ERG135	Analyse de l'activité : modèles, méthodes et techniques	6 CR
HSE101	Approches institutionnelles, législatives et réglementaires de la sécurité et santé au travail	6 CR
DRS104	Droit de la sécurité sociale	6 CR
PST106	Clinique de l'activité et psychologie du travail	6 CR
MSE146	Principes généraux et outils du management d'entreprise	8 CR
FPG109	GRH, dialogue social et transformations des organisations	6 CR
FPG117	Les techniques de base de l'audit de rémunération et de l'audit social	4 CR
FPG225	Gestion de la diversité en ressources humaines	2 CR
FPG226	Digital RH et intelligence artificielle	4 CR
PST120	Psychodynamique et psychopathologie du travail	6 CR
UA232B	Expérience professionnelle (voir les conditions) avec mémoire	18 CR

(Les unités d'enseignement (UE) correspondent à des crédits européens : 4, 6 ou 8 crédits. 1 crédit correspond à environ 10h d'apprentissage : cours magistral, exercices dirigés, travail sur projet, etc.  
Le diplôme correspond à 60 crédits (hors pré-requis).  
(CR: crédits)

Attention : si vous avez démarré le cursus RRH avant 2016-17 et que vous avez validé comme UE au choix ERG100, ERG110 ou PST003, ces UE ne sont plus prises en compte comme UE au choix. Veuillez signaler votre situation à votre conseiller.ère formation.

Les élèves ayant déjà suivi FPG105 dans le cadre de la licence du Cnam devront valider à la place EME102 Management et organisation des entreprises (6 CR) ou EME101 Management processus et organisation de l'entreprise (6 CR) ou DNT104 Droit des technologies de l'information et de la communication (4 CR).

Les UE validées au niveau de la licence Gestion des ressources humaines ne peuvent être valorisées dans RRH

Retrouvez le contenu détaillé de chaque UE sur notre page d'accueil :

[www.cnam-paysdelaloire.fr](http://www.cnam-paysdelaloire.fr)

Dans la zone «TROUVER VOTRE FORMATION»:

Trouver votre formation

Par mot(s) clé(s)  Pays de la

Par code formation

Dans le champ de recherche «par code formation», tapez le code de l'UE (exemple : FAD106) et cliquez sur «RECHERCHER»

## BLOC DE COMPÉTENCES

Des blocs de compétences sont proposés pour cette formation et sont finançables dans le cadre du Compte personnel de formation (CPF) :

1. Participer à l'élaboration et la mise en oeuvre de la stratégie RH.
2. Gestion opérationnelle des RH : applications des outils RH, SIRH.
3. Compétences personnelles et interpersonnelles.
4. Conseil en gestion des emplois et développement des compétences.

